

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 6

Rubrik: Petites nouvelles de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

consisterait à répartir les équipes médicales mises à disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion- et Soleil-Rouges, et d'assurer leur coordination.

*

L'activité du C. I. C. R au Congo

La première action d'urgence du Comité international de la Croix-Rouge au Congo, dirigée par M. Charles Ammann a visé d'abord à obtenir de tous le respect du signe de la Croix-Rouge protégeant les zones sanitaires neutres, créées sur l'initiative de la délégation du C. I. C. R. Ces zones ont compris surtout des hôpitaux de Léopoldville et de Stanleyville. Elles ont été approuvées par toutes les parties en présence et ont rendu les services que l'on attendait d'elles. De plus, constituant des îlots de sécurité, elles ont contribué à l'apaisement des esprits.

Le Comité international s'est aussi occupé de l'évacuation de certains civils désireux de quitter le pays et qui, séjournant dans la brousse, se trouvaient coupés du monde extérieur. A partir de Léopoldville, des colonnes d'ambulances ont parcouru la région pour établir le contact avec les personnes à évacuer et pour les conduire dans les centres d'accueil. Un avion de la Sabena, portant le signe de la Croix-Rouge, a procédé à des opérations semblables dans la région de Stanleyville. En outre, la délégation du C. I. C. R. a entrepris des distributions de lait dans des quartiers indigènes de Léopoldville. Ces secours provenaient de l'envoie de 10 tonnes de lait en poudre offert par la Confédération suisse et convoyé par la Swissair.

L'aide des « juniors » congolais

Ces différentes actions ont été réussies grâce à la collaboration des volontaires de la Croix-Rouge de la Jeunesse du Congo. Cette formation, qui dépendait auparavant de la Croix-Rouge de Belgique, est composée de jeunes Congolais entièrement dévoués aux idéaux humanitaires de la Croix-Rouge. Ces jeunes gens ont servi d'interprètes et d'intermédiaires aux délégués du C. I. C. R., auxquels, grâce à leur connaissance du pays et des langues locales, ils ont rendu des services inappreciables.

Un autre délégué du C. I. C. R., M. G.-C Senn, s'est rendu à Usumbura, dans le Ruanda-Urundi, pour organiser le rapatriement d'anciens membres des forces congolaises se trouvant dans ce territoire sous mandat belge et qui, étant l'objet de représailles de la part de tribus locales, ont demandé à être rapatriés à l'intérieur du Congo. Accompagnés de femmes et d'enfants, ils ont regagné par petits groupes leurs provinces d'origine. Depuis le retour à Genève de M. Ammann, la délégation du C. I. C. R. est dirigée par M. Pierre Gaillard.

*

Dons en faveur des réfugiés et de la population congolaise

La Croix-Rouge suisse n'a pas jugé nécessaire pour l'instant de faire un appel spécial de fonds pour l'aide au Congo. Mais elle accepte avec reconnaissance les dons en espèces qui lui sont offerts spontanément en faveur d'une aide tant aux réfugiés qu'à la population demeurée au Congo.

PETITES NOUVELLES DE LA CROIX-ROUGE

SECOURS A L'ETRANGER

Secours aux paralysés du Maroc

Mademoiselle Hélène Vischer, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, avait été mise à disposition de la délégation de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Rabat pour s'occuper du 1^{er} mars au 20 juin des secours aux victimes de l'empoisonnement massif de l'hiver passé. Sa relève a été assurée du 20 juin au 15 septembre par Mademoiselle Nina Vischer, du Secrétariat central.

*

Mission sanitaire au Congo

Depuis le 22 juillet, le Service des secours de la Croix-Rouge suisse s'est occupé activement du recrutement de l'équipe médicale civile qui se rend au Congo et des préparatifs de son départ.

*

L'assistance aux paralysés marocains, relève médicale

En remplacement de Mesdemoiselles Hanni Brun et Verena Stahel, qui n'avaient pu se libérer que pour six mois de leurs occupations, Mademoiselle Marti Baumann, et Mademoiselle Lotti Knecht, physiothérapeute, sont parties le 25 juin pour le Maroc. Toutes deux assureront la relève de l'équipe suisse au centre de rééducation des victimes de l'huile falsifiée à Khemisset.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Visite du C. I. C. R. aux Algériens internés et détenus en France

Au cours des derniers mois, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ont poursuivi leurs visites des lieux de détention pour Algériens en France. C'est ainsi qu'ont été visités les internés politiques des quatre centres d'assignation à résidence surveillée de Neuville-sur-Ain, de St-Maurice l'Ardoise, de Vadenay et du Larzac, le centre d'identification judiciaire de Vincennes ainsi que 20 établissements pénitentiaires à Paris et en province. Ces visites ont comporté, comme précédemment, l'examen du régime de la détention dans chacun des centres visités. Selon l'usage, les rapports relatifs à ces visites ont été remis au Gouvernement français après qu'eurent été présentées, sur place, les remarques et observations jugées nécessaires.

*

MATERIEL D'HOPITAUX

Internationaler Spitalbedarf / Matériel d'hôpitaux, 4^e édition, 1960-1961, Vogt-Schild édition, Soleure.

Les éditions Vogt-Schild S. A., à Soleure, viennent de faire paraître la quatrième édition (1960/1), devenue internationale, de « Matériel d'hôpitaux ». Ce répertoire général des fournisseurs et des articles et fournitures intéressera tous ceux qui s'occupent de soins hospitaliers comme sans doute les médecins et les chirurgiens. Après

une table alphabétique des fournisseurs et des articles, un répertoire détaillé donne les renseignements utiles sur l'ensemble des fournitures médicales et techniques d'une part et de celles concernant l'équipement hospitalier.

Activités originales de nos sections romandes

LES COLONIES «MER-MONTAGNE» DE LA CROIX-ROUGE NEUCHATELOISE

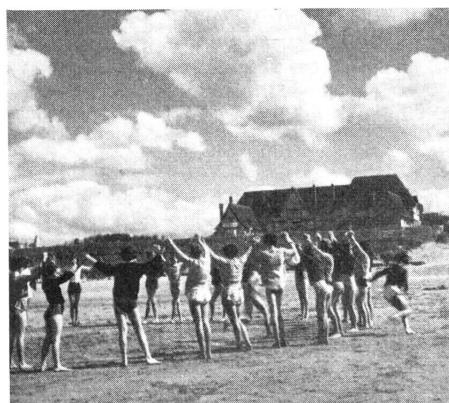
A Cabourg, sur les rives de l'Atlantique

Le 2 août au soir, 82 enfants — 12 de Lausanne, 2 de Sion, 6 de La Chaux-de-Fonds, 4 du Locle, 4 de Fleurier, 1 du Jura et 53 Neuchâtelois de la ville et des districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz — sont partis pour Cabourg. Ils y passeront un mois. Ils étaient accompagnés par cinq monitrices, un moniteur CEMEA et deux convoyeurs.

Le soleil a accueilli les petits colons à leur arrivée. En plus des hôtes romands, l'immense propriété de « Sweet-Home » accueille cet été une centaine d'autres enfants, tous normands et venant en majorité de la région d'Evreux. La colonie est à quelque vingt minutes de Cabourg, sur la dune. Au nord, la mer toute proche à marée haute, découvre à marée basse une immense étendue de sable dont les enfants peuvent jouir en paix et comme d'une plage privée — les Cabourgeois viennent rarement jusque-là. Les coquillages y abondent, et les enfants se livrent avec joie à la pêche des crevettes ou à la cueillette des moules abondantes elles aussi. Au sud du domaine, un parc de plusieurs hectares donne aux équipes — dix enfants et un moniteur — toute la place souhaitable pour s'ébattre et jouer par petits groupes.

L'horaire quotidien laisse large place au repos — les moniteurs se lèvent à 7 h 30, les enfants à 8 h. Petit déjeuner un quart d'heure plus tard, puis jeux, promenades, ateliers en plein air dès 9 h, les équipes alternant leurs activités. Les travaux proposés aux «ateliers» cet

talier de l'autre. Nous sommes heureux de signaler cette publication. Claire, fort bien présentée, avec texte en français et en allemand, elle rendra assurément grand service.



A Cabourg, la plage de «Sweet-Home»

an-ci sont de maintes sortes: construction de bateaux, photographie, tissage, papiers découpés, confection de marionnettes, d'objets en coquillages, d'animaux de corde, etc. Dès 10 h 30, cure de santé: gymnastique et jeux dont le rythme va croissant, puis friction rapide du buste et du visage à l'eau froide suivie d'un repos de 20 minutes, étendus sous leurs couvertures. Après le repas, suivi d'une sieste, c'est à 15 h le bain et une promenade, le goûter, puis de nouveaux jeux jusqu'à 18 h, heure de la douche pour les garçons un soir et pour les filles le lendemain. Après le dîner, veillée par groupes ou en commun — marionnettes, ou spectacle improvisé, ou cinéma encore — puis coucher à 21 h pendant que les moniteurs, eux, dans la grande cuisine normande fixent le programme du lendemain avant de s'accorder, c'est bien leur tour, un moment de délassement.

La nourriture est bonne et abondante — salades diverses, viande et légumes ou farineux suivis d'un fruit à midi, potage «maison», légumes ou pommes de terre et pâtes avec salade, le soir, suivi d'un fromage normand et d'un dessert. Et un mois de ce régime permet chaque an de voir revenir à Neuchâtel des petits colons en pleine forme!

LE « SERVICE DE TRANSPORT » DE LA

Quinze voitures...

Le service des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge fribourgeoise a le privilège de comprendre quinze dames disposant chacune d'une voiture et qui se mettent à la disposition de la section pour assurer gratuitement des transports de malades indigents dans la ville même ou dans ses environs. L'an dernier, une trentaine de malades, d'infirmes, de mamans et de bébés sortant de la maternité ont bénéficié de ce service. Les conductrices fribourgeoises organisent également chaque année une excursion dont bénéficient des infirmes ou des malades. En juin 1959, quatorze voitures conduites par les assistantes bénévoles de Fribourg ont conduit à Berne 69 enfants et 6 sœurs de l'Institut des sourds-muets du Guintzert: la visite au jardin zoologique du Dählhölzli, que suivit un copieux goûter offert par les automobilistes, causaient une grande joie aux petits infirmes. Cet été, la promenade fut organisée à l'occasion de la Journée des malades lors du pèlerinage des « Marches », sept voitures transportèrent vingt-cinq

A Vaumarcus, entre lac et Jura

Le beau château de Vaumarcus a reçu cet été deux colonies successives. Du 11 juillet au 9 août, il a hébergé, en échange des petits Neuchâtelois partant pour Cabourg, 82 enfants normands avec leurs moniteurs et leurs monitrices français. En août, il a abrité une soixantaine d'enfants de Paris; cette colonie est un échange fait avec le Mouvement de Jeunesse de la Suisse romande à qui la Croix-Rouge neuchâteloise loue pour un mois sa belle propriété.

La colonie normande de 1960 a été particulièrement réussie en dépit d'un temps trop souvent maussade. Un jeune directeur et sa femme infirmière, une jeune cui-

sinière et son aide, deux jeunes filles, tous français, avec un étudiant hongrois de Neuchâtel, constituaient les cadres — tous avaient entre 17 et 22 ans et ils ont formé une équipe magnifique. Et, comme jamais encore on n'avait vu à Vaumarcus, de si bons et entreprenants marcheurs, des enfants jusqu'à leurs moniteurs, les excursions ont été nombreuses. Tour à tour les enfants ont exploré les villages environnants, les Roches du Mont-Aubert, le Creux-du-Van, la Ferme Robert et les gorges de l'Areuse — 8 h de marche pour les grands, les petits seuls ayant fait une partie du trajet en chemin de fer. D'autres excursions les ont conduits à Chaumont et Valangin, à Morat en bateau, à Esta-



A Vaumarcus, le 1^{er} août, M. Chaudet, conseiller fédéral, est accueilli par les petits colons normands
(Photo René Le Roy, Neuchâtel)

CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

malades fort touchés eux aussi de la gentillesse de leurs hôtes.

...et une 2 CV

Quant aux transports à effectuer en dehors de la ville, ils sont effectués au moyen de deux chevaux de la section, qui est mise à disposition pour un prix très réduit. Beaucoup de ces transports sont faits à Bienné pour des personnes ayant besoin de prothèses, d'autres, à Berne, pour des enfants devant être placés au «Jennerspital» ou examinés dans une polyclinique. En 1958, la «2CV» croix-rouge a assuré ainsi 8 transports, tous pour «Pro Infirmis», conduisant soit de Fribourg même soit d'une autre localité du canton, 4 malades à Bienné, 1 à Tschugg, 1 à Montagny-la-Ville, 1 à Wilderswil et 1 à Zurich. En 1959, le nombre des transports effectués avait doublé, il s'élevait à 17, dont 4 à Berne, 2 à Bienné, 2 à Lausanne et 9 dans le canton lui-même. Et le premier semestre de 1960 a déjà vu assurer 10 transports, dont 2 à Berne et 2 à Bienné, les autres dans le canton.

vayer. Le temps n'a pas permis beaucoup de baignades, la grève de Vaumarcus n'a pas moins été appréciée.

*

Il faut signaler la fête du 1^{er} août qui a vu la réception sur la terrasse du château de M. Chaudet, conseiller fédéral, et de Mme Chaudet, accueillis à leur arrivée à Vaumarcus, premier village neuchâtelois, par les sociétés locales, et par une double haie de nos petits Normands! Une réception eut lieu, suivie d'une collation, et nos colons purent chanter au magistrat les quatre strophes de la Prière patriotique avant qu'un groupe en costume et coiffé normands — confection Vaumarcus! — présente aux hôtes du château des danses folkloriques. M. Paul Chaudet s'est déclaré enchanté de cette réception originale. Le même soir, les enfants sont montés en cortège, lampions en mains, s'associer au feu rituel du village de Vaumarcus et ont pu admirer «leur» château illuminé.

Les petits colons normands de Vaumarcus sont repartis le 9 août, les habitants de Vaumarcus, le président de commune, le secrétaire, le chef de gare — autant d'amis auxquels faire ses adieux, et, dans le train, chacun tint à redire à la Croix-Rouge neuchâteloise la réussite de la colonie et le souvenir que du directeur au plus jeune des colons chacun en gardait.